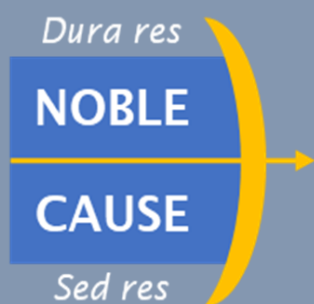




Processus d'intervention pour la conclusion d'un accord transactionnel

NOBLE CAUSE suit un processus rigoureux pour résoudre des litiges de toute nature, en ayant la ferme volonté de ne pas aggraver la situation financière, et le stress, de la partie défavorisée.

Nous focalisons, en priorité, l'analyse sur le caractère probant des faits et des circonstances qui priment toujours sur le droit. Sinon, les parties adverses réfuteront la réalité et la possibilité d'un compromis sans procédure judiciaire.

Une telle démarche implique de faire appel à un réseau de réflexion pluridisciplinaire composé d'experts, de professeurs et d'avocats. Leur rôle est de détecter tous les éléments d'une même problématique et s'avérant essentiels pour obtenir gain de cause.

L'un des buts recherchés est de ne pas recourir à la justice pour deux raisons. Les procédures devant les tribunaux sont devenues trop longues, aléatoires et onéreuses. De plus, les magistrats considèrent certaines victimes comme des personnes éduquées et aisées, à même d'avoir pris des risques en toute connaissance de cause.

Notre mission consiste à tenir informé en permanence les particuliers de l'état d'avancement sur l'élaboration et la négociation de l'accord transactionnel recherché. Ce service est indispensable pour redonner confiance à des personnes perdant souvent espoir face à l'injustice de leur situation.



NOBLE CAUSE intervient le plus souvent dans des litiges impliquant plusieurs particuliers ayant souscrit un engagement envers un même et seul fournisseur ou prestataire de services.

Notre démarche consiste à intervenir rapidement en ne laissant rien au hasard. En effet, le temps est l'ennemi de la combativité qu'une victime se doit de préserver pour participer activement à une procédure d'accord transactionnel qui comporte six phases :

- **La compréhension des attentes** exprimées par les personnes lésées. En emplissant un questionnaire structuré et exhaustif, celles-ci vont orienter la collecte des informations et la création d'un groupe de réflexion très spécialisé dans la résolution de la problématique concernée.
- **L'organisation d'un collectif** fait que les échanges, se déroulant en visioconférence durant toute l'intervention, enrichissent la compréhension des événements. Autre avantage, la mutualisation des honoraires autorise une personne à bénéficier d'un service qu'elle aurait bien du mal à financer seule.
- **L'élaboration d'un diagnostic** commence par la vérification des documents collectés et se conclut avec l'audit juridique des contrats. A ce stade, les manquements, les responsabilités et les sanctions applicables auront été identifiés. De même, les raisons de fait et de droit qui pourraient jouer en défaveur des victimes sont connues.
- **La validation des approches.** A l'issue du diagnostic, les pistes transactionnelles véritablement bénéfiques sont rédigées et présentées au collectif lors de visioconférences. Les participants pourront ainsi partager leurs opinions respectives et autoriser un accord transactionnel véritablement conforme à leurs attentes.
- **La rédaction d'un accord.** Chaque victime est libre d'utiliser le conseil de son choix. Toutefois, nous recommandons que l'avocat sélectionné par NOBLE CAUSE en tout début d'intervention soit en mesure de rédiger des protocoles qui défendent les intérêts d'un maximum de membres du collectif.
- **La conduite des négociations.** Il est important que les personnes ayant provoqué le litige ressentent une très forte détermination des victimes à obtenir gain de cause. Pour cette raison, nos conseillers font toujours un point très régulier sur l'état l'avancement des accords transactionnels.